

Chariot de travail (Vhc. spéc.) +)	Marque <b>B R A U D</b>	Type <b>5 0 2</b>	Fiche d'homologation n° CH <u>5109 01</u>
---------------------------------------	----------------------------	----------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "BRAUD 502" à l'avant et de chaque côté

"502" sur plaquette du constructeur, à gauche, sur caisson des batteries

Numéro du châssis frappé à gauche, sur traverse, au-dessous du siège et sur plaquette  
 Signe d'identification du moteur frappé "203" à l'avant, sur bloc, au-dessus filtre carburant  
 Constructeur BRAUD, St. Mars-La-Jaille (F) Importateur Cercle des Agriculteurs, Genève

**CHASSIS** Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant  
 Direction à gauche Assistance -  
 Frein de service hydraul. à disques, s. arbres Ritzel + indépendant  
 Frein auxiliaire méc. à disques Ralentisseur [2 péd. av. verrou]  
 Frein stationn. sur les 2 roues AV Frein pr. rem. \_\_\_\_\_  
 Transmission variateur + mécanique Nombre vit. 3  
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 16 \* km/h

**MOTEUR** Genre en ligne Temps 4  
 Marque PERKINS (F) Carbur. D  
 Type 4.203  
 Position avant Nombre cyl. 4  
 Alésage 91,4 Course 127  
 Cylindr. 3336 cm<sup>3</sup> CV-Impot 16,99  
 CV-puiss. 55 (DIN) à 2000 t/m

**CARROSSERIE** Forme moissonneuse-batteuse Nombre portes \_\_\_\_\_  
 Toit ouvert \_\_\_\_\_  
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu \_\_\_\_\_ ; AR \_\_\_\_\_ ; Places debout \_\_\_\_\_

Refroidissement eau  
 Bruit 81 dB (A) à 2220 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot  
405x160x138

**DIMENSIONS**

	Voie AV <u>2100</u> AR <u>1140</u>
Diam. braquage	G <u>15,6</u> DR <u>15,4</u>
Empattement	<u>3650</u> / ( / / )
	Dimensions ext. Dimensions int.
Longueur	<u>7930</u> _____
Largeur	<u>3500</u> +) _____
Hauteur	<u>3370</u> _____
Porte à faux AV	<u>2910</u> _____
AR	<u>1370</u> _____
lat.	_____

Distance depuis volant vers l'avant = 2550 mm

**POIDS**

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>3780</u>	_____	<u>800</u>	<u>4580</u> ++)
Charge utile	_____	_____	_____	_____
Total	_____	_____	_____	<u>4580</u>
Garantie fabr.	_____	_____	_____	_____
Dimens. pneus	<u>12,4/11-28 6PR/ 5,50-16 4PR</u>			_____
Charge p. essieu	<u>3800</u> (2,1)	_____	<u>960</u>	_____
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	_____ kg			

++) y compris 150 kg lest sur pivot de l'essieu arrière (freinage)

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/CIBIE K 4529 Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/Bilux, sym. Feux de position 2/combinés

Feux de gabarit 1/AR au centre Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1 ton) Niv. sonore 81 (dBA)

Essuie-glace - Lave-glace -

Feux arrières 2/séparés Catadioptres AV=2+2 s.prot. AR=2+2 séparés

Feux stop -

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/ de chaque côté Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin

AV blanc latér. - AR orange

Avert. clign. - Lampes de travail 1/LT inutile

Feux complémentaires : 1 feu tournant jaune

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (Vhc.spéc.)+)

Marque & type BRAUD 502

Chassis n° (selon véhicule)

Homologation n° CH 5109 01

Forme de la carr. moissonneuse-batteuse

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide 4580 Carburant D

CV 16,99

Charge utile - Cylindrée 3336 cm<sup>3</sup>

Poids total 4580 Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du véhicule expertisé = 111 et 133

\* ) Vitesse maximale : 16 km/h à 2220 t/min - 1 plomb sur vis butée plein gaz

Modifiés par l'importateur : AV = 2 feux de position (originaux trop à l'intérieur)

2 clignoteurs blanc (originaux pas assez visibles)

2+2 catadioptres blanc Ø 74 mm sur protection.

AR = 2 feux AR (originaux trop petits), 2 clignoteurs

2 catadioptres + 2 sur tablè de coupe et échelle Ø 74 mm rouge.

§) Hauteur des feux admise pour raisons techniques et d'emploi.

+ ) A inscrire dans permis de circulation, page 4 :

- Assurer hauteur table de coupe; placer rabatteur selon repère.
- Placer protections balisées jaune/noir s. barre de coupe et s. rabatteurs,
- Démonteur diviseurs latéraux, déployer les supports des feux arrière,
- Balisage jaune/noir sur échelle, sur capot AR et à l'arrière de la table de coupe,
- Ne peut circuler sur la voie publique qu'avec une autorisation spéciale.

Lieu et date de l'expertise

La commission d'expertise

Renens, 21./22.5/ Genève, 3. 9. 1969